



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec J0V 1L0
Tél : 819 423-5575 / Courriel : dg@ndbonsecours.com

À une séance ordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 8 novembre 2022 à 19h00 et à laquelle sont présents :

Aux conseillers(ère) Nancy Lafleur, Thomas Lavoie, Denis Beauchamp, France Nicolas, Luc Beauchamp et James Gauthier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Carol Fortier.

Jason Carrière, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

10.2.5 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

2022-11-206

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

ET RÉSOLU :

Que ce conseil désire tenir les séances du Conseil municipal pour l'année 2023 de la façon suivante :

10 JANVIER	11 JUILLET
14 FÉVRIER	8 AOÛT
14 MARS	12 SEPTEMBRE
11 AVRIL	17 OCTOBRE
9 MAI	14 NOVEMBRE
13 JUIN	12 DÉCEMBRE

Que les séances du Conseil se tiendront le **2^E MARDI DE CHAQUE MOIS A 18H, exceptionnellement la séance du mois d'octobre aura lieu le mardi de la 3^e semaine du mois.**

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.



Carol Fortier
Maire



Jason Carrière
Directeur général et greffier-trésorier

Copie originale